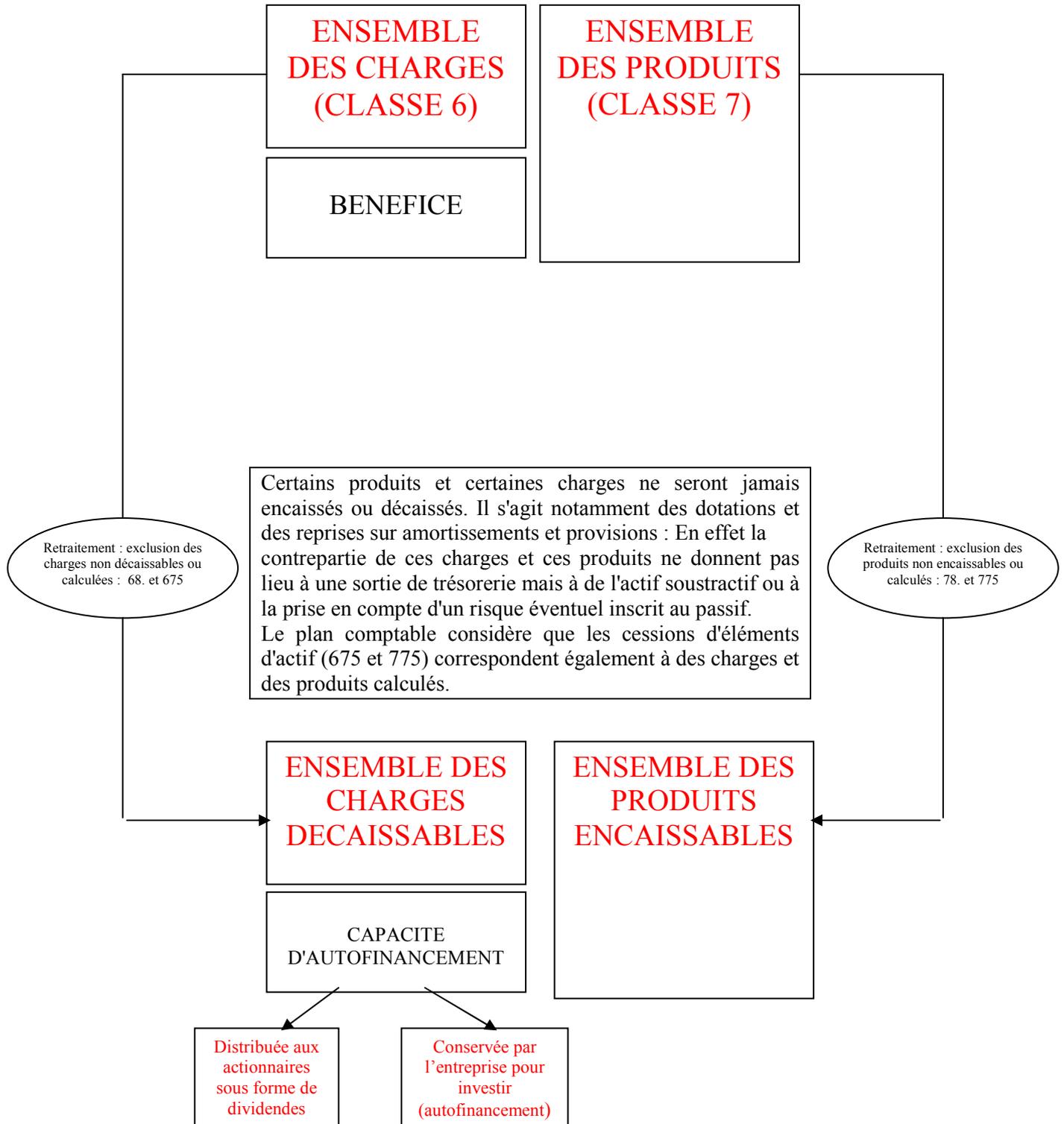


SYNTHESE CHAP 20

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

I / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT



$$\text{C.A.F} = \text{TOTAL DES PRODUITS ENCAISSABLES} - \text{TOTAL DES CHARGES DECAISSABLES}$$

La **CAF** mesure les ressources financières que l'entreprise génère grâce à son activité.

La CAF peut être calculée selon 2 méthodes :

La méthode soustractive : à partir de l'Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E).

RUBRIQUES	N° de comptes concernés⁵
E.B.E	Voir tableau SIG
+ Autres produits d'exploitation	+ 75.
+ Produits financiers (sauf RADP ¹ à caractère financier)	+ 76. (sauf 786)
+ Produits exceptionnels (sauf RADP ¹ à caractère exceptionnel et PCEA ⁴)	+ 77. (sauf 787 et 775)
- Autres charges d'exploitation	- 65.
- Charges financières (sauf DADP ² à caractère financier)	- 66. (sauf 686)
- Charges exceptionnelles (sauf DADP ² à caractère exceptionnel et VNCEAC ³)	- 67. (sauf 687 et 675)
- Participation des salariés	- 691
- Impôt sur les bénéfices	- 695
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	

La méthode additive : à partir du résultat net (bénéfice ou perte)

RUBRIQUES	N° de comptes concernés⁵
RESULTAT NET	12.
+ DADP ¹ d'exploitation	+ 681
+ DADP ¹ financières	+ 686
+ DADP ¹ exceptionnelles	+ 687
- RADP ² d'exploitation	- 781
- RADP ² financières	- 786
- RADP ² exceptionnelles	- 787
+ VNCEAC ³	+ 675
- PCEA ⁴	- 775
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	

1. DADP = dotations aux amortissements et provisions.

2. RADP = reprises sur amortissements et provisions.

3. VNCEAC = Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés. (dernière ligne tableau des SIG)

4. PCEA = Produit des cessions d'éléments d'actif. (dernière ligne tableau des SIG)

5. A utiliser éventuellement à partir de la Balance